



RAPPORT du  
**CONSEIL  
CONSULTATIF  
DES ÉLÈVES**

Août 2023

---

**Présenté à :**

Monsieur Wayne Ewasko,  
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage  
de la petite enfance

**Présenté par :**

Conseil consultatif des élèves



# Table des matières

Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance	4
Introduction	5
Faits saillants et contributions	6
Conclusion	14
Annexe A – Membres du Conseil consultatif des élèves 2022-2023	15
Annexe B – Cadre de référence	17

# Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Monsieur le Ministre,

Nous sommes ravis et honorés de vous présenter le rapport du Conseil consultatif des élèves de 2022-2023. À titre de coprésidents, nous avons eu le plaisir de travailler avec un groupe diversifié d'élèves manitobains dévoués et enthousiastes qui partagent la vision de veiller à ce que tous les élèves réussissent, peu importe leurs origines. Ce conseil, composé de 30 élèves des quatre coins de la province, a souligné la nécessité de tenir compte de toutes les voix dans la prise de décisions, particulièrement celle des peuples autochtones, des identités LGBTQA2S+, des élèves ayant une incapacité et d'autres communautés marginalisées.

Cette année, c'était essentiel que nous poursuivions et tirions profit de l'élan du Conseil de l'année dernière. Nous aimerions remercier profondément l'ensemble des intervenants et des membres du personnel du Ministère qui ont contribué sans relâche au succès du Conseil consultatif des élèves au cours des deux dernières années. Ensemble, nous avons réalisé des progrès importants envers notre objectif de répondre aux besoins de tous les élèves, en créant un environnement plus inclusif et équitable.

Tout au long de notre parcours au Conseil consultatif des élèves, nous avons pu constater la puissance des perspectives et des expériences issues de la diversité. Les membres du Conseil ont vécu personnellement le fonctionnement du gouvernement, ce qui nous met en meilleure position pour façonner les politiques gouvernementales, maintenant comme à l'avenir. Nous entrevoyons un engagement continu envers l'excellence en éducation. Nous croyons dans la mission du système d'éducation du Manitoba de cultiver les talents de tous les élèves. À force de consulter les élèves continuellement et de mettre en œuvre des pratiques fondées sur les données probantes, nous pourrions nous assurer que le système d'éducation continuera à s'adapter aux besoins dynamiques de notre population d'élèves des milieux ruraux et urbains. Dans notre rapport, nous avons souligné des recommandations clés qui, à notre avis, amélioreront le système d'éducation du Manitoba. Nous avons également insisté sur l'importance de poursuivre la lutte contre les défis systémiques faisant obstacle à certains élèves, tels que les obstacles au soutien en santé mentale, à l'accès aux produits menstruels ou à la prestation efficace de l'apprentissage à distance. Dans le cadre des initiatives et des efforts collaboratifs, nous pouvons nous efforcer d'éliminer ces inégalités et nous assurer que tous les élèves peuvent bénéficier d'une éducation de qualité, peu importe leur lieu de résidence.

Arrivés à la fin de notre mandat de coprésidents et au moment de passer le flambeau aux futurs membres du Conseil, nous sommes optimistes, car nous savons que les nouveaux membres poursuivront le travail essentiel de défendre les intérêts de tous les élèves manitobains. Nous les encourageons à s'appuyer sur les réalisations de ce conseil, à favoriser des partenariats significatifs et à amplifier la voix des élèves à tous les niveaux de la prise de décisions. Nous sommes conscients que ce n'est que la première étape sur le chemin menant à un meilleur avenir pour nos camarades de classe.

C'était un privilège extraordinaire de servir en tant que coprésidents, et nous croyons fermement aux efforts continus visant à réaliser l'équité, l'inclusion et la responsabilisation au sein du système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba. Il est certain que cet effort collectif jette les bases en vue d'un avenir plus brillant et prometteur pour chaque élève à l'échelle de la province. Ensemble, nous frayons un chemin vers une expérience éducative enrichie pour tous.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

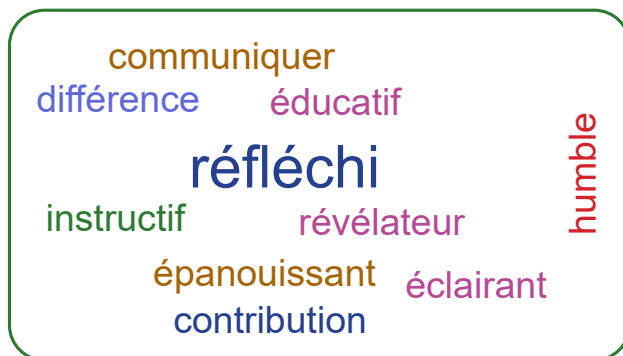
Lily Rich, coprésidente

Bijan Salimi, coprésident

# Introduction

Le Conseil consultatif des élèves a été mis en place en mars 2021, en réponse aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Le Conseil est composé d'un groupe diversifié d'élèves de partout au Manitoba, de différentes années d'études et avec des antécédents scolaires variés. Le Conseil a pour mandat principal de fournir, directement des élèves au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, des commentaires et des recommandations précieux concernant des enjeux qui touchent l'éducation et le bien-être des élèves. Le Conseil relève directement du ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

La création du Conseil en 2021 s'inscrivait dans la conviction selon laquelle les élèves devraient jouer un rôle actif dans les politiques et les décisions qui influent sur leur parcours scolaire. Le Conseil veille à ce que le Ministère et les écoles prennent en compte les perspectives, les préoccupations et les aspirations des élèves. Les élèves constituent des intervenants essentiels en éducation, tout comme les parents, les enseignants, les administrateurs et les représentants du gouvernement.



Un nuage de mots clés généré par les élèves lorsqu'on leur a demandé de résumer leurs expériences en un seul mot. Les mots répétés par plus d'un membre sont inscrits en police agrandie.

Cette vision a été mise en œuvre au cours du mandat inaugural du Conseil en 2021-2022. Les membres du Conseil ont pu acquérir une expérience directe du fonctionnement du gouvernement et ont appris à façonner les politiques gouvernementales, maintenant et à l'avenir.

Fort des commentaires judicieux des membres du Conseil et du personnel du Ministère, le Conseil a résolument accompli son mandat de 2022-2023, avec pour objectif de mobiliser davantage en matière de consultations et d'initiatives. Encore

une fois, la mission a connu un énorme succès, grâce aux membres engagés et réfléchis, ainsi qu'aux efforts de membres du personnel dévoués et compatissants. Les élèves ont fait part d'expériences personnelles et ont présenté des commentaires pertinents concernant la situation actuelle de l'éducation ainsi que leurs espoirs d'un système idéal où l'on sait répondre aux besoins interpersonnels, intrapersonnels et éducatifs de tous les élèves.

Lorsqu'on a demandé au groupe de résumer en un mot l'expérience qu'ils ont connue en siégeant au Conseil consultatif des élèves, les membres ont exprimé un sentiment très fort de gratitude. Des mots tels que « réfléchi » et « éclairant » soulignent les perspectives diversifiées et nuancées dont chaque membre a fait part. Lors de chaque réunion,

des discussions constantes et très mures ont eu lieu sur un large éventail de sujets centrés sur les élèves. Des mots comme « différence » et « contribution » sous-tendent l'importance du travail de ce conseil consacré à faire entendre la voix des jeunes au niveau provincial. Ce mandat a été une période de croissance très importante pour le Conseil, et c'est avec fierté et satisfaction que les membres présentent le rapport du Conseil consultatif des élèves de 2022-2023.

## Faits saillants et contributions

Au cours de notre mandat, nous avons eu l'occasion d'assister à huit réunions, où nous avons travaillé ensemble et avec divers autres intervenants du Ministère. Les sujets qui ont fait l'objet de discussions tout au long du mandat sont énumérés ci-dessous, mettant en lumière des réflexions et des conclusions particulières de chaque réunion.

### 1. École secondaire en ligne

#### 18 octobre 2022

*En quoi l'apprentissage à distance est-il utile selon les élèves?*

D'après le Conseil, l'un des résultats positifs de la pandémie était l'amélioration de l'apprentissage à distance. L'apprentissage à distance a bénéficié aux élèves en ce sens qu'il :

- a amélioré l'accessibilité et l'organisation pour les élèves, car le matériel de cours était facilement accessible en un endroit et les élèves pouvaient visionner les leçons plusieurs fois;
- a permis d'économiser du temps, de l'énergie et d'éventuels fardeaux financiers en éliminant le besoin de faire la navette à l'école, permettant ainsi aux élèves d'apprendre à leur rythme;
- a permis d'élargir les choix de cours, dont bénéficient particulièrement les communautés rurales et du Nord, car ces dernières peuvent avoir un personnel et une variété de cours insuffisants.

### *À quelles difficultés les élèves font-ils face?*

Malgré les avantages de l'apprentissage à distance, il est également important d'examiner les difficultés qui surviennent, telles que les suivantes :

- l'accès à une connexion internet stable et à des ressources technologiques appropriées, particulièrement dans les secteurs à faible revenu ou en milieu rural;
- la courbe d'apprentissage chez les élèves et les enseignants découlant de l'adaptation à l'utilisation de diverses applications; la création des horaires, l'obtention des appareils d'enregistrement appropriés, et l'efficacité de l'apprentissage et de l'enseignement dans un environnement virtuel;
- le fait de garder les élèves motivés, engagés et responsabilisés dans leurs études. Alors que certains élèves réussissent mieux dans des environnements d'apprentissage particuliers, l'apprentissage à distance peut poser des difficultés à d'autres;
- un manque de relations en personne, ce qui peut nuire au développement des compétences sociales et interpersonnelles. Les aspects tels que le sport, les clubs et d'autres activités parascolaires qui nécessitent la présence physique se perdent;
- les enseignants formés à l'enseignement en personne ont de la difficulté à enseigner les compétences nécessitant une présence physique, soulignant la difficulté associée à l'enseignement d'un cours virtuel conçu initialement pour une salle de classe.

*Qu'est-ce que le ministre devrait savoir en ce qui concerne les points de vue des élèves sur la situation actuelle de l'école secondaire en ligne au Manitoba?*

- Il faut veiller à ce que les cours de l'école secondaire en ligne au Manitoba soient conçus spécialement pour la prestation en ligne, au lieu de tout simplement transférer les cours en personne vers un format en ligne;
- Le manque de relations interpersonnelles dans un environnement en ligne peut nuire à l'expérience d'apprentissage des élèves, ce qui met en lumière l'importance de favoriser des liens entre les élèves et les enseignants.



Les membres du Conseil se rassemblent pour discuter des thèmes pertinents au système d'éducation du Manitoba.

## 2. Renouveau du programme d'études et conduite professionnelle des enseignants

**23 novembre 2022**

*Nous avons discuté des éléments suivants :*

- la situation actuelle du programme d'études des sciences et de l'éducation physique, y compris les aspects positifs et difficiles de l'expérience des élèves;
- des domaines d'amélioration du programme d'études et de l'environnement général de la salle de classe;
- la meilleure façon de signaler l'inconduite professionnelle des enseignants et de soutenir les élèves touchés;
- le fonctionnement et le mécanisme de gouvernance publique par la formation sur les organismes, les conseils d'administration et les commissions;
- le rôle conjoint du Conseil de l'éducation et du Conseil consultatif des élèves.

*Notre contribution :*

- des réflexions sur les aspects précieux du programme d'études actuel en éducation physique :
  - l'importance actuellement accordée aux modes de vie sains et aux buts réalistes et réalisables pour le manitobain moyen;
  - l'importance régulièrement accordée à la santé mentale;
  - les leçons portant sur les effets des suppléments vitaminiques sur le corps.
- Conseils sur les domaines à améliorer :
  - offrir le choix de vestiaires entièrement privés et pour les filles uniquement afin de mettre les élèves de sexe féminin à l'aise, tout en étant sensible aux élèves de diverses identités de genre;
  - offrir un éventail plus large d'activités avec des volets différents, comme l'éducation en plein air; incorporer dans le programme d'études des activités qui s'adressent aux élèves ayant une incapacité;
  - élargir la définition d'un mode de vie sain pour tous, en tenant compte des différences humaines; mettre l'accent sur le bien-être holistique au moyen de discussions sur des sujets liés à la santé, comme la variété des régimes alimentaires et les divers choix de mode de vie;
  - accroître les ressources de lutte contre l'obésité;
  - insister sur les méfaits de la consommation de substances chez les jeunes, surtout le vapotage et la consommation de cannabis.



- Commentaires sur les forces de notre programme d'études en sciences :
  - l'accent mis sur les pratiques éthiques en sciences, en collecte et en analyse de données;
  - la durée de quatre ans du cours;
  - les potentielles applications réelles du contenu.
- Conseils sur les domaines à améliorer :
  - consacrer plus de temps à l'éducation pratique dans les laboratoires, plutôt qu'à la théorie et à l'enseignement magistral;
  - accroître l'accès à une éducation en sciences cohérente;
  - élargir les discussions sur les changements climatiques et les sciences de l'environnement.
- Conseils sur la façon d'offrir le meilleur soutien aux élèves faisant face à l'inconduite professionnelle des enseignants :
  - améliorer l'accès aux personnes-ressources pour le signalement de l'inconduite professionnelle des enseignants;
  - fournir des ressources et des avertissements afin de montrer ce à quoi l'inconduite professionnelle peut ressembler, ainsi que des ressources pour y mettre fin;
  - simplifier la définition de l'inconduite pour les élèves plus jeunes.



Membres du Conseil consultatif des élèves qui discutent avec la sous-ministre, Dana Rudy, au sujet de sa participation à la rencontre des ministres de l'Éducation du G7 au Japon en mai 2023.

### 3. Participation des élèves et leadership chez les jeunes

**13 février 2023**

Les thèmes principaux de cette réunion étaient la transparence, *la clarté et l'inclusion*.

*Dans le cadre de cette réunion en ligne, nous avons :*

- participé à un exposé sur le leadership chez les jeunes, présenté par Kaydon Laurin, ancien membre du Conseil consultatif des élèves;
- participé à une séance de consultation au cours de laquelle nous avons répondu à sept questions liées à la participation des élèves.

*Notre contribution :*

- des stratégies visant à faciliter les consultations significatives auprès des élèves et de divers intervenants, grâce à la participation et à l'automatisation des élèves;
- des propositions de formats, d'outils et de systèmes de soutien permettant de surmonter les obstacles tels que l'âge, le lieu de résidence et la situation socioéconomique lors de consultations auprès des élèves;
- divers sujets importants pour les consultations auprès des élèves qui garantiront la prise en compte de la voix et des perspectives des élèves.

*Une consultation significative devrait :*

- assurer la responsabilisation, par la communication d'un plan et d'un objectif clairs pour la consultation, y compris un suivi pour communiquer les progrès et démontrer clairement comment les contributions des élèves ont été prises en compte avant le début de la consultation;
- favoriser un milieu sûr et accessible à l'aide du renforcement positif, de l'affirmation, de la communication ouverte et du respect mutuel entre toutes les parties concernées, un milieu où les élèves se sentent en confiance et libre d'exprimer leurs expériences et leurs idées et de contribuer à la discussion;
- promouvoir la pensée novatrice, l'expression créative et la collaboration avec les élèves dans différents domaines et dans différentes circonstances, afin de réaliser des solutions centrées sur l'élève;
- reconnaître que les problèmes auxquels les élèves sont confrontés devraient être résolus en collaboration avec les élèves et comprendre que le processus de résolution de problèmes sera différent selon les personnes concernées.

*Pour engager et autonomiser les élèves, nous devrions :*

- reconnaître que les jeunes sont déjà autonomes sans l'intervention des adultes, et miser sur l'utilisation des idées des élèves d'une façon qui leur bénéficie et leur donne le sentiment de compter;
- créer un espace sûr où les élèves peuvent s'exprimer, à l'aide de techniques traditionnelles et non traditionnelles, pour donner plus de possibilités aux élèves d'avoir leur mot à dire sur leur éducation;
- insister sur l'importance d'écouter la voix de tous, surtout celle des élèves vulnérables, en adoptant des méthodes d'engagement adaptées à la culture des élèves d'origines différentes;
- faire intervenir les adultes ayant de bons liens avec les élèves, constituer de petits groupes de discussions et favoriser la collaboration entre les classes;
- utiliser des formats variés pour recueillir de l'information des élèves. Les médias sociaux peuvent être utilisés de façon transparente, mais des formats physiques et non numériques devraient également être utilisés.



Causerie au coin du feu du Conseil consultatif des élèves | Le 13 février 2023

ENREGISTREMENT GRAPHIQUE EFFECTUÉ EN DIRECT

L'enregistreuse graphique Miranda Maslany a créé une représentation des idées et des discussions de notre réunion dans l'image ci-dessus.

## 4. Leadership scolaire, le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation et l'Initiative d'accès aux produits menstruels

8 mai 2023

Nous avons discuté des éléments suivants :

- la façon dont la pauvreté est liée à l'éducation et comment le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation contribue à cette question. Nous avons également répondu à un sondage pour transmettre d'autres idées sur l'enjeu de la pauvreté en éducation;
- la pauvreté menstruelle dans les écoles et dans la société et la façon dont l'Initiative d'accès aux produits menstruels aide à la réduire;
- les qualités dont un dirigeant scolaire devrait faire preuve, et des problèmes de leadership scolaire.

*Notre contribution :*

*Nos réflexions sur le leadership scolaire, d'après les résultats du sondage en ligne qui nous a été envoyé après la réunion :*

- les dirigeants scolaires devraient être visionnaires et passionnés par leur travail et par leurs élèves;
- les dirigeants devraient faire participer les élèves dans la prise de décisions et de règlements, car le fait d'écouter et de considérer les réflexions des élèves les met à l'aise dans leur environnement d'apprentissage;
- nous avons suggéré que les dirigeants soient ouverts aux critiques constructives des élèves;
- les directeurs généraux de division scolaire devraient être au courant des problèmes de leadership scolaire, s'en occuper de façon appropriée dans chaque école, et considérer les défis intersectionnels au sein de leur division.

*Nos réflexions sur la pauvreté et l'éducation :*

- le rapport final du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation démontre l'impact de la situation financière des élèves sur leur rendement scolaire et sportif à l'école;
- les écoles devraient travailler à éliminer la barrière entre les élèves en situation à faible revenu et ceux qui sont en meilleure situation financière;
- les écoles devraient reconnaître que certains élèves doivent travailler en raison de la situation financière de leur famille, ce qui nécessite la prise de certaines mesures d'adaptation.

*Nos réflexions sur l'Initiative d'accès aux produits menstruels :*

- les filles dans les écoles sont fortement en faveur de l'initiative, car elles la trouvent très utile;
- les élèves sont d'avis que la mise en œuvre de l'initiative n'a que trop tardé, mais qu'elle fonctionne bien jusqu'à présent;
- nous avons suggéré de réduire la stigmatisation de la pauvreté mensuelle et d'offrir un plus large éventail de produits menstruels;
- nous avons cerné des façons d'accroître la sensibilisation à l'initiative, comme des affiches ou des annonces du matin.



Samanth Martinussen, une membre du Conseil de 2022-2023 qui entreprend un deuxième terme au sein du Conseil, discute avec Aaditya Raj Singh, Lauren Field et Griffin Carnelley, des membres du Conseil de 2023-2024, dans le cadre d'une activité, "Créer son propre parti politique".

## 5. Présentation du rapport au ministre

**25 juillet 2023**

Nous avons eu le plaisir de présenter notre rapport au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, résumant le contenu du rapport et réfléchissant à nos réalisations et à nos objectifs pour l'avenir. Pendant cette réunion :

- les membres sortants du Conseil consultatif des élèves de 2022-2023 ont eu l'occasion de rencontrer les membres entrants du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024;
- la sous-ministre Dana Rudy a donné un aperçu de son expérience à la rencontre des ministres de l'Éducation du G7 de 2023 au Japon. Les élèves ont eu l'occasion de poser des questions à la sous-ministre sur divers sujets touchant l'éducation au Manitoba et à l'étranger;
- les membres se sont présentés au ministre, qui a donné une allocution d'ouverture. Le ministre a évoqué l'importance de ce conseil et a exprimé sa gratitude envers la perspective des jeunes au sein du gouvernement;
- les élèves ont posé des questions au ministre sur des sujets variés tels que le financement des divisions scolaires, la variété des cours, le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation et les taux d'obtention du diplôme chez les élèves autochtones;
- le ministre a remercié les membres du Conseil de 2022-2023 de leurs efforts et leur a présenté des certificats d'achèvement.



Le Conseil consultatif des élèves présente son rapport au ministre Wayne Ewasko.



# Conclusion

Le présent rapport est le résultat d'une communication soutenue, d'une planification et, surtout, d'un engagement sans faille en faveur de l'éducation au Manitoba. Nous remercions profondément le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba ainsi que tous les membres du personnel qui nous ont soutenus pendant la réalisation de nos tâches. Ils nous ont guidés dans notre parcours en tant qu'organe consultatif du gouvernement et ils feront toujours partie intégrante de ce groupe.

Arrivés à la fin de notre mandat, nous sommes profondément enthousiasmés. Au cours des deux dernières années, nous avons jeté les fondements de ce conseil et cerné les domaines auxquels nous pouvons contribuer efficacement. Cette période nous a permis de passer de la parole aux actes : nous collaborons maintenant étroitement avec le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation pour faire face aux enjeux de la pauvreté menstruelle et de l'accès aux produits menstruels; nous avons établi des lignes directrices claires sur l'autonomisation des jeunes par la consultation, tout en assurant la transparence; nous avons proposé des changements concrets à l'éducation en sciences et à l'éducation physique qui seront mis en œuvre lors du renouvellement prochain du programme d'études du Manitoba. Nous avons commencé à sortir de notre phase naissante et avons développé une immense confiance dans cette initiative gouvernementale.

Mais ces résultats ne sont que le début. Un travail incroyable a été réalisé et d'innombrables questions restent à explorer. Nous ne passons pas tout simplement le flambeau; nous passons le mandat d'améliorer le système d'éducation au Manitoba ainsi que la vie des élèves partout dans la province. Nous croyons sincèrement aux capacités de nos membres futurs à remplir ce mandat avec intégrité.

C'est un privilège sans égal d'assister au travail de ce conseil. Tous les membres du conseil ont une réserve inépuisable d'ingéniosité, de créativité et d'enthousiasme à apporter à la sphère publique. Notre avenir est brillant et notre travail touchera la vie des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pendant les années à venir.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Conseil consultatif des élèves de 2022-2023



Participants à distance : Suroor Ajani, Namirembe Afatsawo, Aadvika Mukherjee, Ivy Zheng, Rafia Oyewole, Stanley Gwanoya, Mackaila Bruce-Tapley, Nira Atwal, Gydel Gapua.

Rang du fond : Julian McArthur, Harisharn Bahra, Sydney-Rose Povey, Aaditya Raj Singh, Nilesh Dhakal, Jordan Gottfried, Griffin Carnelley

Rang du milieu : Sous-ministre adjointe Sonya Penner, Samantha Martinussen, Lauren Field, Ievgeniia-Diana Furda, Kristine Bolisay, Sally Leask, Pleasant Oyela, Hafssa Jamal, Brenda McKinney

Premier rang : Sous-ministre Dana Rudy, Brianne Judson, Ministre Wayne Ewasko, Lily Rich, Edlynn Raez, Bijan Salimi

# Annexe A – Membres du Conseil consultatif des élèves 2022-2023

Membres du Conseil consultatif des élèves 2022-2023	
Aaron Linke	Élève de 12 <sup>e</sup> année à l'École Edward Schreyer School dans la Division scolaire Sunrise
Abdul-Wassay Mirza	Élève de 10 <sup>e</sup> année à la St. John's-Ravenscourt School à Winnipeg
Aiden Anderson	Élève de 12 <sup>e</sup> année au J.H. Bruns Collegiate dans la Division scolaire Louis-Riel
Allison Beaumont	Élève de 10 <sup>e</sup> année au Neepawa Area Collegiate Institute dans la Division scolaire Beautiful Plains
Bijan Salimi	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Morden Collegiate Institute dans la Division scolaire Western
Brianne Judson	Élève de 11 <sup>e</sup> année à la Roseau Valley School dans la Division scolaire Border Land
Ebubechukwu (Isabella) Nebo	Élève de 10 <sup>e</sup> année à l'Institut collégial Vincent Massey Collegiate dans la Division scolaire Pembina Trails
Ella Hamilin	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Murdoch MacKay Collegiate dans la Division scolaire River East Transcona
Ievgniia-Diana Furda	Élève de 11 <sup>e</sup> année à l'École Secondaire Kelvin High School dans la Division scolaire Winnipeg
Jordan Gottfried	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Collège Lorette Collegiate dans la Division scolaire rivière Seine
Josh Nienhuis	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Springfield Collegiate Institute dans la Division scolaire Sunrise
Julian McArthur	Élève de 11 <sup>e</sup> année à l'École Secondaire Kelvin High School dans la Division scolaire Winnipeg
Katherine Dueck	Finissante de la classe de 2022 à Green Valley School dans la Division scolaire Hanover
Layne Hunnie-Menow	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Helen Betty Osborne Ininiw Education Resource Centre dans la Division scolaire Frontier
Lily Rich	Élève de 12 <sup>e</sup> année à Balmoral Hall School à Winnipeg
Mia Beetham Outingdyke	Élève de 10 <sup>e</sup> année au Portage Collegiate Institute dans la Division scolaire Portage la Prairie
Michael Akinbode	Élève de 10 <sup>e</sup> année à Crocus Plains Regional Secondary School dans la Division scolaire Brandon
Mya Dueck	Élève de 11 <sup>e</sup> année à Boissevain School dans la Division scolaire Turtle Mountain
Namirembe Afatsawo	Élève de 11 <sup>e</sup> année au Margaret Barbour Collegiate Institute dans la Division scolaire Kelsey

<b>Membres du Conseil consultatif des élèves 2022-2023</b>	
Nicholas Johnston	Élève de 10 <sup>e</sup> année au Landmark Collegiate dans la Division scolaire Hanover
Nicholas Spenst	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Collège St. Norbert Collegiate dans la Division scolaire rivière Seine
Nira Atwal	Élève de 10 <sup>e</sup> année à Balmoral Hall School à Winnipeg
Rania Ibrahim	Finissante de la classe de 2022 à The University of Winnipeg Collegiate à Winnipeg
Samantha Martinussen	Élève de 10 <sup>e</sup> année au Stonewall Collegiate Institute dans la Division scolaire Interlake
Seung Woo Han	Élève de 9 <sup>e</sup> année au Collège Jeanne-Sauvé dans la Division scolaire Louis-Riel
Siya Patel	Élève de 10 <sup>e</sup> année à Crocus Plains Regional Secondary School dans la Division scolaire Brandon
Suroor Ajani	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Erikson Collegiate dans la Division scolaire Rolling River
Sydney Rose Povey	Élève de 12 <sup>e</sup> année à l'École Secondaire Kelvin High School dans la Division scolaire Winnipeg
Viraaj Raina	Élève de 11 <sup>e</sup> année au Fort Richmond Collegiate dans la Division scolaire Pembina Trails
Vuk Roca	Élève de 12 <sup>e</sup> année au Collège Garden City Collegiate dans la Division scolaire Seven Oaks



# Annexe B – Cadre de référence

## CONSEIL CONSULTATIF DES ÉLÈVES CADRE DE RÉFÉRENCE

### OBJECTIF

Les élèves du Manitoba sont au cœur de notre système d'éducation et leurs opinions devraient jouer un rôle important dans les décisions qui les concernent. L'établissement du Conseil consultatif des élèves permettra aux jeunes de faire entendre leur voix dans l'élaboration du système d'éducation au Manitoba.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les membres du Conseil doivent :

- être des résidents du Manitoba;
- être âgés de 14 à 18 ans en date du 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire au cours de laquelle ils remplissent leur mandat;
- représenter la diversité du Manitoba;
- être bien informés sur les questions liées à l'éducation;
- avoir la capacité de travailler avec d'autres personnes et en équipe;
- être accessibles et communiquer efficacement;
- participer à des discussions respectueuses et ouvertes et tolérer les points de vue différents;
- ne pas être des employés du gouvernement du Manitoba;
- être disposés à s'acquitter d'un mandat d'un an.

### RESPONSABILITÉS

Les membres du Conseil consultatif des élèves sont tenus de :

- participer à des réunions;
- participer à des discussions et des consultations afin de donner leur avis au Ministre sur des aspects du système d'éducation et leurs effets sur les enfants et les jeunes qui le fréquentent;

- faire connaître la vision des jeunes au Ministère et au secteur de l'éducation afin d'éclairer notre travail;
- fournir aux autres élèves des moyens de faire connaître leurs points de vue et de prodiguer des conseils;
- formuler des commentaires par rapport aux demandes sur des produits du Ministère (par exemple, enquêtes ou documents de discussion);
- travailler en collaboration.

## **ENGAGEMENT EN TEMPS**

Le Conseil consultatif des élèves doit se réunir trois ou quatre fois au cours de son mandat d'un an, mais les membres pourraient également devoir assister à des sous-réunions.

## **RÉMUNÉRATION**

Les membres ne sont pas rémunérés. Les membres du Conseil de l'extérieur de Winnipeg se verront rembourser des frais de déplacement raisonnables conformément aux politiques de voyage et d'hébergement de la Province du Manitoba.



